

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 461/2024	OBJET : Remplacement des huisseries de l'hôtel de Ville - Plan de financement et demande de subventions
Date de la convocation : 13/12/2024 Date de la séance : 20/12/2024 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : David LOYSEAU	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, David LOYSEAU, Olivier DALON, Majda CHETTAT BENATTABOU, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Jean-Paul MUNNIER, Alain CLÉMENT, Marie Andrée WACOGNE, Christophe CHARLES, Zahia LAZAAL, Séverine COENART, Jacinthe NUNHOLD, Yasmina TABECHE, Jean-Christophe OCHIER
Membres en exercice : 29 Membres présents : 18 Membres représentés : 7 Membres absents excusés : 2 Membres absents non excusés : 2 Votants : 25	Membres absents excusés : Mme Dominique THIEBAULT donne pouvoir à Mme Colette BESANÇON M. Pierre CHARITÉ donne pouvoir à Mme Zahia LAZAAL Mme Christiane MONA donne pouvoir à M. Robert GRILLON M. Pascal GAUTHIER donne pouvoir à M. Olivier DALON Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à Mme Aurélie DZIERZYNSKI M. Ismaël BOUDJEKADA M. Laurent VIEILLE donne pouvoir à Mme Jacinthe NUNHOLD Mme Josette NICOLET donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Saïd NOUNA
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	Membres absents non excusés : M. Christian DRIANO Mme Pascale BABEAUD
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 23/12/2024 et de sa publication le 24/12/2024	
Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 20/12/2024 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 24/12/2024	

La collectivité a décidé d'engager des travaux de renouvellement de l'ensemble des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville.

Cette opération consiste à remplacer la totalité des fenêtres et portes fenêtres utilisées comme sortie de secours, étant donné que les menuiseries existantes ne jouent plus leur rôle en matière de fonctionnement et d'étanchéité à l'air. La performance thermique des menuiseries sera également améliorée.

Par ailleurs, l'ajout de brises soleil sur les façades exposées permettra de diminuer les températures intérieures en été et de ce fait d'améliorer les conditions de travail des agents publics de la collectivité et la qualité d'accueil des différents publics reçus en Mairie.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 55 116.85 € HT soit 66 140.22 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel HT serait le suivant :

- Etat DETR (20%) :	11 023.37 €
- Fonds propres/autofinancement (80%) :	44 093.48 €

Il est donc proposé au conseil municipal :

- **D'autoriser la réalisation du programme de travaux visé ci-dessus ;**
- **D'approuver le plan de financement s'y rattachant ;**
- **D'autoriser Madame le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires financiers en vue de l'obtention de subventions ;**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte ou document se rapportant à ce dossier**
- **De s'engager à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme de travaux au budget primitif 2025 de la collectivité.**

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les propositions visées ci-dessus.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,
David LOYSEAU.

